



RCS : LE MANS

Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00681

Numéro SIREN : 753 459 262

Nom ou dénomination : YB DISTRI

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2017 sous le numéro de dépôt 6342

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DU MANS

Cité Judiciaire
1 Avenue Pierre Mendès France
72014 LE MANS CX 2
Contact: Gtcsarthe@aol.com Site: www.infogreffe.fr
TEL : 0 891 01 11 11

RECEPISSE DE DEPOT

GRANT THORNTON
CS 31219
29219 BREST CEDEX 2

V/REF :
N/REF : 2012 B 681 / 2017-B-6342

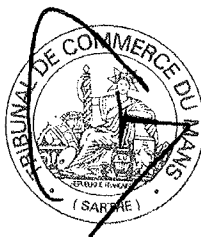
Le greffier du tribunal de commerce du Mans certifie qu'il a reçu le 05/10/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
30/09/2016.

Concernant la société

YB DISTRI
Société par actions simplifiée
62 rue Nationale
La Boule d'Or
72330 Cerans Foulletourte

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-6342 le 18/10/2017
R.C.S. LE MANS 753 459 262 (2012 B 681)

Fait à LE MANS le 18/10/2017,
LE GREFFIER



YB DISTRI

Société Par Actions Simplifiée au capital de 16.000 euros

Siège social : 62 rue Nationale la Boule d'Or

72330 CERANS FOUILLETOUTRE

753 459 262 RCS LE MANS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 20 MARS 2017**

L'an DEUX MILLE DIX SEPT,
Le VINGT MARS
A 10 heures,

Les associés de la société YB DISTRI se sont réunis en assemblée générale, **au** siège social, sur convocation régulière du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Yanis BELANGER, en sa qualité de représentant légal de la société MMB DISTRI, présidente.

Monsieur Emmanuel GELAS, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué par courrier recommandé avec accusé de réception, est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des 1.600 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, les actionnaires présents ou représentés possédant la totalité des actions ayant le droit de vote, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- une copie des lettres de convocation des associés et du commissaire aux comptes et les bordereaux d'accusé de réception
- la feuille de présence, les pouvoirs et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2016,
- le rapport de gestion du président,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

y b

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport général du commissaire aux comptes,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 ; quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé et donne lecture de son rapport de gestion. Puis il est donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

La discussion est ouverte, puis, personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 septembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale constate l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'assemblée donne à la société MMB DISTRI, Président, quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 176.364,34 € de la manière suivante :

- au compte « AUTRES RESERVES ».....	176.364,34 €
Total.....	176.364,34 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité



TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les termes de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de dépôt et de publicité qu'il appartiendra.

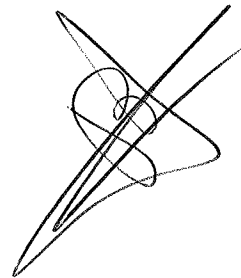
Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Société MMB DISTRI
Yanis BELANGER

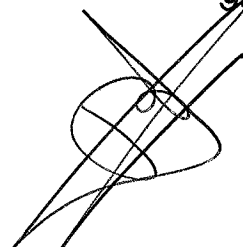
A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long diagonal stroke, positioned below the printed name.

Plaquette annuelle

SAS YB DISTRI

Exercice clos le 30/09/2016

Certifié conforme à l'original



SAS YB DISTRI

au capital de 16 000 €
62 rue NATIONALE
La Boule d'Or
72330 CERANS FOULLETOURTE

Exercice clos le 30/09/2016

CODISconseils

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 741 500 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Bretagne
RCS Brest 503 611 691
22 rue Jean Jaures
29219 BREST CÉDEX

1. Comptes annuels

Bilan abrégé	1
Compte de résultat	2
Soldes intermédiaires de gestion	3
Annexe	4

YB

ACTIF	Brut	Amort. Dépréc.	30/09/2016	30/09/2015
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles	748 000		748 000	748 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	307 043	104 017	203 026	233 095
Immobilisations corporelles	52 018		52 018	52 075
Immobilisations financières (1)				
Total I	1 107 061	104 017	1 003 044	1 033 170
Actif circulant :				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	902 011		902 011	838 754
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
clients et comptes rattachés	26 814		26 814	18 096
autres (3)	192 739		192 739	175 484
Valeurs mobilières de placement	164 779		164 779	103 759
Disponibilités (autres que caisse)	11 122		11 122	13 908
Caisse				
Total II	1 297 464		1 297 464	1 150 001
Charges constatées d'avance	57 413		57 413	29 043
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total III	57 413		57 413	29 043
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 461 939	104 017	2 357 922	2 212 214
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
(3) Dont comptes courants d'associés				

PASSIF	30/09/2016	30/09/2015
Capitaux propres		
Capital	16 000	16 000
Ecart de réévaluation	209 000	209 000
Réserves		
réserve légale	1 600	1 600
réserves réglementées		
autres (4)	330 202	207 401
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	176 364	122 800
Provisions réglementées et autres éléments		
Total I	733 166	556 802
Provisions (II)	1 831	2 881
Dettes :		
Emprunts et dettes assimilées (5)	467 993	608 184
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés (5)	918 957	789 735
Autres (3) (5)	235 974	254 612
Total III	1 622 924	1 652 531
Produits constatés d'avance (IV) (5)	2 357 922	2 212 214
TOTAL GENERAL	2 357 922	2 212 214
(3) Dont comptes courants d'associés	44 000	106 902
(4) Dont réserves statutaires		
(5) Dont à plus de 5 ans	20 884	
(5) Dont à plus d'un an et moins de 5 ans	324 395	1 652 531
(5) Dont à moins d'un an	1 277 645	

	Exercice N 30/09/2016	Exercice N-1 30/09/2015
Produits d'exploitation (hors taxes) :		
Ventes de marchandises	13 659 267,67	10 745 878,12
Production vendue [biens et services]	36 394,12	21 628,24
Subventions d'exploitation		3 000,00
Autres produits	37 377,60	13 545,74
Total I	13 733 039,39	10 784 052,10
Charges d'exploitation (hors taxes) :		
Achats de marchandises	11 701 493,20	9 100 609,57
Variation des stocks (marchandises)	-63 257,00	24 730,00
Autres charges externes	849 386,79	670 636,96
Impôts, taxes et versements assimilés	73 831,18	84 535,15
Rémunérations du personnel	660 187,21	487 593,87
Charges sociales	205 091,87	143 557,21
Dotations aux amortissements	52 863,97	39 283,52
Dotations aux dépréciations		88,30
Dotations aux provisions		2 881,00
Autres charges	9 090,08	7 424,82
Total II	13 488 687,30	10 561 340,40
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	244 352,09	222 711,70
Charges financières (IV)	13 169,36	11 948,80
Produits exceptionnels (1) (V)	1 306,22	
Charges exceptionnelles (VI)	572,61	54 639,41
Impôts sur les bénéfices (VII)	55 552,00	33 323,00
BENEFICE ou PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII) (2)	176 364,34	122 800,49
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de	733,61	-54 639,41

YB

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 19/12/14 au 30/09/15 10 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	13 659 268	100,00	10 745 878	100,00	2 913 390	27,11
Coût d'achats marchandises vendues	11 638 236	85,20	9 125 340	84,92	2 512 897	27,54
MARGE COMMERCIALE	2 021 031	14,80	1 620 539	15,08	400 493	24,71
Production vendue	36 394	100,00	21 628	100,00	14 766	68,27
MARGE DE PRODUCTION	36 394	100,00	21 628	100,00	14 766	68,27
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	13 695 662	100,00	10 767 506	100,00	2 928 155	27,19
MARGE BRUTE GLOBALE	2 057 426	15,02	1 642 167	15,25	415 259	25,29
Autres achats et charges externes	849 387	6,20	670 637	6,23	178 750	26,65
VALEUR AJOUTEE	1 208 039	8,82	971 530	9,02	236 509	24,34
Subventions d'exploitation			3 000	0,03	-3 000	-100,00
Impôts, taxes et verst assimilés	73 831	0,54	84 535	0,79	-10 704	-12,66
Charges de personnel	865 279	6,32	631 151	5,86	234 128	37,10
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	268 929	1,96	258 844	2,40	10 085	3,90
Reprises s/ charges et Transferts	32 387	0,24	9 713	0,09	22 675	233,46
Autres produits	4 990	0,04	3 833	0,04	1 157	30,19
Dot. amortissements et provisions	52 864	0,39	42 253	0,39	10 611	25,11
Autres charges	9 090	0,07	7 425	0,07	1 665	22,43
RESULTAT D'EXPLOITATION	244 352	1,78	222 712	2,07	21 640	9,72
Charges financières	13 169	0,10	11 949	0,11	1 221	10,21
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	231 183	1,69	210 763	1,96	20 420	9,69
Produits exceptionnels	1 306	0,01			1 306	
Charges exceptionnelles	573		54 639	0,51	-54 067	-98,95
Résultat exceptionnel	734	0,01	-54 639	-0,51	55 373	-101,34
Impôts sur les bénéfices	55 552	0,41	33 323	0,31	22 229	66,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	176 364	1,29	122 800	1,14	53 564	43,62

Désignation de la société : SAS YB DISTRI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 2 357 922 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 176 364 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	748 000			748 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	748 000			748 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	90 715	18 776		109 491
- Installations générales, agencements aménagements divers	188 828			188 828
- Matériel de transport	3 000	4 300	3 000	4 300
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 425			4 425
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	286 967	23 076	3 000	307 043
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	105			105
- Prêts et autres immobilisations financières	51 970	10	67	51 913
Immobilisations financières	52 075	10	67	52 018
ACTIF IMMOBILISE	1 087 043	23 086	3 067	1 107 061

413

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 076	10	23 086
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		23 076	10	23 086
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 000	67	3 067
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 000	67	3 067

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2016
Éléments achetés	748 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	748 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 330	20 062		35 392
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 932	30 536		65 467
- Matériel de transport	2 508	1 354	2 719	1 143
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 103	913		2 016
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	53 873	52 864	2 719	104 017
ACTIF IMMOBILISE	53 873	52 864	2 719	104 017

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 328 879 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	51 913		51 913
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 814	26 814	
Autres	192 739	192 739	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 413	57 413	
Total	328 879	276 966	51 913
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. à obtenir & av non rec.	89 767
Total	89 767

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 16 000,00 euros décomposé en 1 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 600	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 600	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	2 881		1 050		1 831
Total	2 881		1 050		1 831
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 050		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 622 924 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	423 993	78 713	324 395	20 884
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	918 957	918 957		
Dettes fiscales et sociales	217 200	217 200		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	62 774	62 774		
Produits constatés d'avance				
Total	1 622 924	1 277 645	324 395	20 884
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	77 214			
(**) Dont envers les associés	44 000			

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs	64 379
Int cour/empr etabl. de credit	412
Dettes pr pour congés à payer	59 065
Provisions 13eme mois	34 990
Charg soc pour congés payés	16 450
Ch soc/prov 13eme mois	12 711
Cfe	9 495
Cvae	5 365
Taxe apprentissage	3 323
Taxe formation continue	5 824
Taxe effort construction	5 163
Taxes grandes surfaces	26 167
Div-charges à payer	377
Total	243 720

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assur voiture d avance	111		
Autres assur d avance	79		
Autres charges d avance	57 223		
Total	57 413		



YB DISTRI

62 Rue Nationale - La Boule d'Or
72330 CERANS FOUILLETOURTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016**

▪ Rapport sur les comptes annuels

YB DISTRI

SAS au capital de 16 000 €
62 Rue Nationale - La Boule d'Or
72330 CERANS FOUILLETOUTRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016 d'une durée de 12 mois (contre 10 mois pour N-1), sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société YB DISTRI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation du :

- fonds commercial,
- stocks de marchandises.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sancé, le 8 mars 2017

Emmanuel GÉLAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Dijon

ACTIF	Brut	Amort. Dépréc.	30/09/2016	30/09/2015
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	748 000		748 000	748 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	307 043	104 017	203 026	233 095
Immobilisations financières (1)	52 018		52 018	52 075
Total I	1 107 061	104 017	1 003 044	1 033 170
Actif circulant :				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises	902 011		902 011	838 754
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
clients et comptes rattachés	26 814		26 814	18 096
autres (3)	192 739		192 739	175 484
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	164 779		164 779	103 759
Caisse	11 122		11 122	13 908
Total II	1 297 464		1 297 464	1 150 001
Charges constatées d'avance	57 413		57 413	29 043
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total III	57 413		57 413	29 043
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 461 939	104 017	2 357 922	2 212 214
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
(3) Dont comptes courants d'associés				

PASSIF	30/09/2016	30/09/2015
Capitaux propres		
Capital	16 000	16 000
Ecart de réévaluation	209 000	209 000
Réserves		
réserve légale	1 600	1 600
réserves réglementées		
autres (4)	330 202	207 401
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	176 364	122 800
Provisions réglementées et autres éléments		
Total I	733 166	556 802
Provisions (II)	1 831	2 881
Dettes :		
Emprunts et dettes assimilées (5)	467 993	608 184
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés (5)	918 957	789 735
Autres (3) (5)	235 974	254 612
Total III	1 622 924	1 652 531
Produits constatés d'avance (IV) (5)		
TOTAL GENERAL	2 357 922	2 212 214
(3) Dont comptes courants d'associés	44 000	106 902
(4) Dont réserves statutaires		
(5) Dont à plus de 5 ans	20 884	
(5) Dont à plus d'un an et moins de 5 ans	324 395	1 652 531
(5) Dont à moins d'un an	1 277 645	

	Exercice N 30/09/2016	Exercice N-1 30/09/2015
Produits d'exploitation (hors taxes) :		
Ventes de marchandises	13 659 267,67	10 745 878,12
Production vendue [biens et services]	36 394,12	21 628,24
Subventions d'exploitation		3 000,00
Autres produits	37 377,60	13 545,74
Total I	13 733 039,39	10 784 052,10
Charges d'exploitation (hors taxes) :		
Achats de marchandises	11 701 493,20	9 100 609,57
Variation des stocks (marchandises)	-63 257,00	24 730,00
Autres charges externes	849 386,79	670 636,96
Impôts, taxes et versements assimilés	73 831,18	84 535,15
Rémunérations du personnel	660 187,21	487 593,87
Charges sociales	205 091,87	143 557,21
Dotations aux amortissements	52 863,97	39 283,52
Dotations aux dépréciations		88,30
Dotations aux provisions		2 881,00
Autres charges	9 090,08	7 424,82
Total II	13 488 687,30	10 561 340,40
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	244 352,09	222 711,70
Charges financières (IV)	13 169,36	11 948,80
Produits exceptionnels (1) (V)	1 306,22	
Charges exceptionnelles (VI)	572,61	54 639,41
Impôts sur les bénéfices (VII)	55 552,00	33 323,00
BENEFICE ou PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII) (2)	176 364,34	122 800,49
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de	733,61	-54 639,41

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 19/12/14 au 30/09/15 10 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	13 659 268	100,00	10 745 878	100,00	2 913 390	27,11
Coût d'achats marchandises vendues	11 638 236	85,20	9 125 340	84,92	2 512 897	27,54
MARGE COMMERCIALE	2 021 031	14,80	1 620 539	15,08	400 493	24,71
Production vendue	36 394	100,00	21 628	100,00	14 766	68,27
MARGE DE PRODUCTION	36 394	100,00	21 628	100,00	14 766	68,27
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	13 695 662	100,00	10 767 506	100,00	2 928 155	27,19
MARGE BRUTE GLOBALE	2 057 426	15,02	1 642 167	15,25	415 259	25,29
Autres achats et charges externes	849 387	6,20	670 637	6,23	178 750	26,65
VALEUR AJOUTEE	1 208 039	8,82	971 530	9,02	236 509	24,34
Subventions d'exploitation			3 000	0,03	-3 000	-100,00
Impôts, taxes et verst assimilés	73 831	0,54	84 535	0,79	-10 704	-12,66
Charges de personnel	865 279	6,32	631 151	5,86	234 128	37,10
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	268 929	1,96	258 844	2,40	10 085	3,90
Reprises s/ charges et Transferts	32 387	0,24	9 713	0,09	22 675	233,46
Autres produits	4 990	0,04	3 833	0,04	1 157	30,19
Dot. amortissements et provisions	52 864	0,39	42 253	0,39	10 611	25,11
Autres charges	9 090	0,07	7 425	0,07	1 665	22,43
RESULTAT D'EXPLOITATION	244 352	1,78	222 712	2,07	21 640	9,72
Charges financières	13 169	0,10	11 949	0,11	1 221	10,21
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	231 183	1,69	210 763	1,96	20 420	9,69
Produits exceptionnels	1 306	0,01			1 306	
Charges exceptionnelles	573		54 639	0,51	-54 067	-98,95
Résultat exceptionnel	734	0,01	-54 639	-0,51	55 373	-101,34
Impôts sur les bénéfices	55 552	0,41	33 323	0,31	22 229	66,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	176 364	1,29	122 800	1,14	53 564	43,62

Désignation de la société : SAS YB DISTRI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 2 357 922 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 176 364 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	748 000			748 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	748 000			748 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	90 715	18 776		109 491
- Installations générales, agencements aménagements divers	188 828			188 828
- Matériel de transport	3 000	4 300	3 000	4 300
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 425			4 425
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	286 967	23 076	3 000	307 043
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	105			105
- Prêts et autres immobilisations financières	51 970	10	67	51 913
Immobilisations financières	52 075	10	67	52 018
ACTIF IMMOBILISE	1 087 043	23 086	3 067	1 107 061

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 076	10	23 086
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		23 076	10	23 086
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 000	67	3 067
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 000	67	3 067

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2016
Éléments achetés	
Éléments réévalués	748 000
Éléments reçus en apport	
Total	748 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 330	20 062		35 392
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 932	30 536		65 467
- Matériel de transport	2 508	1 354	2 719	1 143
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 103	913		2 016
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	53 873	52 864	2 719	104 017
ACTIF IMMOBILISE	53 873	52 864	2 719	104 017

Certifié Conforme
Emmanuel GELAS

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 328 879 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	51 913		51 913
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 814	26 814	
Autres	192 739	192 739	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 413	57 413	
Total	328 879	276 966	51 913
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. à obtenir & av non rec.	89 767
Total	89 767

Certifié Conforme
Emmanuel GELAS

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 16 000,00 euros décomposé en 1 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 600	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 600	10,00

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	2 881		1 050		1 831
Total	2 881		1 050		1 831
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 050		
Financières					
Exceptionnelles					

Certifié Conforme
Emmanuel GELAS

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 622 924 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	423 993	78 713	324 395	20 884
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	918 957	918 957		
Dettes fiscales et sociales	217 200	217 200		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	62 774	62 774		
Produits constatés d'avance				
Total	1 622 924	1 277 645	324 395	20 884
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	77 214			
(**) Dont envers les associés	44 000			

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs	64 379
Int cour/empr etabl. de credit	412
Dettes pr pour congés à payer	59 065
Provisions 13eme mois	34 990
Charg soc pour congés payés	16 450
Ch soc/prov 13eme mois	12 711
Cfe	9 495
Cvae	5 365
Taxe apprentissage	3 323
Taxe formation continue	5 824
Taxe effort construction	5 163
Taxes grandes surfaces	26 167
Div-charges à payer	377
Total	243 720

Certifié Conforme

Emmanuel GELAS

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assur voiture d avance	111		
Autres assur d avance	79		
Autres charges d avance	57 223		
Total	57 413		

Certifié Conforme
Emmanuel GELAS

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE EN GARANTIE DE L'EMPRUNT	558 000
Autres engagements donnés	558 000
Total	558 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 39 322 euros

Certifié Conforme
Emmanuel GELAS